



ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS

La mobilisation des élus des instances représentant les personnels de l'AP-HP, des militants et des délégués du personnel, a permis l'ouverture de négociations centrales, ce qui n'était pas gagné.

Dans un contexte où nous déplorons la perte d'un nombre important d'élus, l'intersyndicale a limité l'impact négatif sur la représentativité syndicale (perte de 437 élus).

Un accord a été trouvé avec la direction générale validant la reconnaissance des suppléants en leur attribuant le même quota d'heures que les titulaires.

Cette avancée sera signifiée par une prochaine note directoriale aux directions des groupes hospitaliers pour application locale.

Pour les organisations syndicales, c'était le préalable à la poursuite de tout dialogue social.

Paris le 6 mars 2012 à 20h30.

Contacts presse : USAP CGT: 01.42.08.82.14 / 06.76.97.92.42

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL FORCE OUVRIÈRE